



Compte rendu réunion du 30 Avril 2020 commission idées, développement et communication

Six membres présents lors de cette réunion : France, Gilles, Denis, Jacques, Alain et Julien.

Un absent : Jean Pierre qui à toujours des problèmes de connexion avec le site de visioconférence Skype.

Denis anime le début de la réunion avec la partie communication...

Les membres posent quelques questions sur le résultat du sondage qui nous a servi à sélectionner les idées à traiter en priorité.

Ensuite, nous commençons à travailler sur les idées qui ont été retenues.

Partie communication

1. Tirage au sort pour permettre à un membre de l'AAPPMA de remporter une carte de pêche :

Réfléchir aux modalités du tirage au sort pour prochaine réunion.

2. Création d'une page Facebook :

Afin d'améliorer la communication de L'AAPPMA, nous envisageons de créer une page Facebook.

Jacques et Alain ont posé beaucoup de questions et ont fait part de leurs craintes au reste de l'équipe.

Il faut réfléchir pour la prochaine réunion aux informations qui seraient diffusées sur cette page.

La communication sur cette page doit être gérée par un administrateur exclusif qu'il faudra définir par la suite.

L'idée c'est qu'avec cette page nous pourrions toucher un public plus large lorsque nous organisons des manifestations comme les 48 h carpes à l'étang de Beutal, invitation aux AG, appel aux bénévoles pour action de nettoyage...

Ces réseaux sociaux sont largement utilisés aujourd'hui par les entreprises et les associations car ils permettent de toucher beaucoup de monde.

3. Site internet, photo de la plus belle prise :

Nous envisageons d'organiser un concours photo de la plus belle prise via notre site internet avec récompenses à la clé pour inciter les pêcheurs à y participer.

Nous devons réfléchir pour la prochaine réunion au règlement du concours ainsi qu'aux récompenses attribuées aux gagnants « cartes de pêche, bons d'achats ».

Il va de soit que le plus strict respect du poisson devra être pris en compte pour participer.

Le but de ce concours ouvert aux membres exclusivement de l'AAPPMA est de les fidéliser et d'en augmenter le nombre avec de nouveaux pêcheurs.

Partie milieu aquatique

1. Possibilité d'aménager de nouvelles frayères sur notre parcours :

Nous nous consultons sur cette question et nous énumérons une liste de sites susceptibles d'être intéressants.

Il en ressort 10 sites répartis sur 4 communes de notre parcours.

- Longevelle sur le Doubs: 2
- Saint Maurice Colombier : 4
- Le Châtelot : 2
- Les Beussières : 2

Julien propose d'éditer les cartes des différents sites sur Géoportail pour la prochaine réunion.

Les cartes nous permettront de mieux visualiser et localiser l'ensemble des sites.

Nous prévoyons de nous déplacer sur le terrain une fois le confinement terminé afin de mieux évaluer l'intérêt des différents sites (topographie et végétation).

2. Visites des sites avec technicien fédéral :

Nous envisageons dans un second temps d'inviter les techniciens fédéraux sur les sites qui auront retenu notre attention afin de bénéficier de leur appui technique.

3. Référencement des sites d'intérêts halieutiques :

Nous réfléchissons également à l'élaboration des cartes de notre parcours qui seraient accessibles sur le site internet de l'AAPPMA.

Ces cartes permettraient aux membres de l'AAPPMA de trouver rapidement toutes sortes d'informations telles que les espèces de poissons présentes sur le parcours et susceptibles d'y être pêchés, les accès, les réserves, les postes accessibles aux personnes à mobilité réduites...

Ces cartes pourraient nous permettre aussi de recenser les difficultés d'accès de notre parcours et par la suite de travailler à leur trouver des solutions dans la mesure du possible.

Parking de pêche, achat ou location de parcelles, de berges...

Partie secrétariat

1. Renouvellement dépositaire :

Jacques nous rappelle que notre dépositaire actuel, Madame Pétrequin devrait partir en retraite à la fin de l'année et qu'il faut s'atteler à en trouver un nouveau si nous voulons continuer à vendre les cartes de pêche.

France propose le commerce « L'Etape » à Saint Maurice Colombier.

La nature de l'activité de ce commerce ainsi que ça situation au bord du canal a retenu notre attention.

Jacques nous explique aussi que l'AAPPMA peut devenir dépositaire et ainsi vendre les cartes de pêches en tenant des permanences.

C'est un système qui est utilisé par certaines AAPPMA de notre fédération et qui fonctionne bien si on fait abstraction des contraintes dues aux permanences.

En attendant, la commission continue de réfléchir à d'autres solutions.

A l'issue de la réunion, il est décidé de programmer une nouvelle réunion en visioconférence pour le 14 Mai 2020.